

Le comité des usagers peut vous  
renseigner sur vos droits  
et vos obligations.

Il veille à promouvoir l'amélioration  
de la qualité des services et à évaluer  
la satisfaction des usagers.

Il défend les intérêts collectifs et  
individuels des usagers. À ce titre,  
il peut accompagner l'utilisateur qui  
désire porter plainte.

Il s'assure du bon fonctionnement  
des comités de résidents du Centre  
d'hébergement de Saint-Benoît et du  
Centre d'hébergement de Saint-Eustache.

N'hésitez pas à communiquer avec nous!

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides**

**Québec** 

---

## **Comité des usagers du Lac-des-Deux-Montagnes**

55, rue Chénier

Saint-Eustache (Québec) J7R 4Y8

Téléphone : 450 472-0013, poste 46351

Courriel : [comite.usagers.lddm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:comite.usagers.lddm@ssss.gouv.qc.ca)

**Vos droits!**  
**Vos obligations!**  
**Vos intérêts!**

**Le comité des usagers du Lac-des-Deux-Montagnes offre son soutien aux personnes qui utilisent les services du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Installations du Lac-des-Deux-Montagnes :**

Centre de services ambulatoires de  
Deux-Montagnes-Mirabel-Sud

Centres de services ambulatoires en santé  
mentale de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud

Centre d'hébergement de Saint-Benoît

Centre d'hébergement de Saint-Eustache

CLSC de Mirabel

CLSC Jean-Olivier-Chénier

Hôpital de Saint-Eustache

---